

Plan d'action 2015-2016

Adoptés à l'Assemblée générale annuelle, le 7 octobre 2015



Tout en continuant d'intervenir dans les dossiers qui seront retenus par l'assemblée générale dans le tableau qui suit, les membres du CoCo de SPE ont recommandé de prioriser les trois (3) enjeux suivants :

- **La mobilisation des organisations de la région, particulièrement les groupes membres**
- **Les programmes sociaux, services publics et la fiscalité**
- **Les élections fédérales**

Plan d'action 2015-2016

Solidarité populaire Estrie

A- Lutttes et revendications : lutttes sociales

- Assurer un minimum de formation et de mobilisation concernant la justice sociale, la démocratie, les droits et la mondialisation.
- Développer une stratégie pour contrer le néolibéralisme dans le but de conserver nos acquis et favoriser le développement de la protection sociale de la population, et ce, tant sur le plan provincial que sur le plan fédéral.

A-1 Plan mondial

- Suivre l'actualité concernant la mondialisation néolibérale, et ce, en collaboration avec différents réseaux nationaux et régionaux (RQIC, CSI, etc.) (CoCo) ;
- Effectuer un suivi concernant les accords de libre-échange (ALÉNA, AECG ou autres) ;
- Être à l'affût des grands enjeux internationaux : les interventions armées et d'autres interventions possibles des États-Unis, du Canada, de l'ONU ou de l'OTAN et intervenir s'il y a lieu sur ces questions (CoCo) ;
- Participer/soutenir les activités contre la guerre en l'opposant à une résolution pacifique des conflits;
- Participer/soutenir les activités en lien avec les changements climatiques et l'environnement;
- Effectuer un suivi concernant le dossier des réfugiés des pays en guerre.
- Informer sur les enjeux internationaux, éducation auprès de nos membres et de la population.

A-2 Plan fédéral

- Soutenir et/ou organiser des lieux de résistance, de réflexion et d'alternatives concernant les programmes et services sociaux du gouvernement fédéral (PSSP) ;
- Informer et sensibiliser la population dans le cadre des élections fédérales ;
- Informer et sensibiliser sur les enjeux de la fiscalité et de l'AÉCG (Fiscalité/PSSP);
- Interpeller les députéEs fédéraux sur les différents enjeux liés aux lutttes et revendications de SPE (selon la conjoncture) ;
- Informer et sensibiliser sur les enjeux des droits humains (par exemple : C-51).

A-3 Plan provincial

- Faire la promotion des solutions fiscales de la Coalition opposée à la privatisation et à la tarification et participer/soutenir les activités contre la hausse des tarifs d'hydroélectricité (PSSP);
- Soutenir et/ou organiser des lieux de résistance et de réflexion concernant les programmes sociaux et les services publics du gouvernement du Québec (PSSP) ;
- Suivre de près la situation dans le secteur public et para-public et faire le pont avec les coupures dans les programmes sociaux et les services publics (PSSP) ;
- Appuyer les revendications d'autres mouvements sociaux (étudiant, communautaire) et mobiliser (PSSP);
- Interpeller les députéEs provinciaux sur les enjeux liés aux lutttes et revendications de SPE (selon la conjoncture) ;
- Organiser la sensibilisation/formation et la mobilisation sur les enjeux de la fiscalité (Fiscalité/PSSP).

A-4 Plan local et plan régional

- Soutenir des revendications concernant d'importants dossiers locaux/régionaux (CoCo).

Plan d'action 2015-2016

Solidarité populaire Estrie

A-5 Fiscalité

- Intervenir sur la question de la fiscalité, tant sur le plan international (taxe Robin des bois, paradis fiscaux, etc.) que sur les plans fédéral et provincial, et ce, de façon inter reliée ;
- Maintenir l'adhésion de SPE à l'*Association québécoise pour la taxation des transactions financières et l'action citoyenne (ATTAC-Québec)*, suivre de près leurs publications, activités et campagnes politiques et, s'il y a lieu, organiser des activités en lien avec cette organisation ;
- Effectuer un suivi de l'actualité sur les questions fiscales et développer la capacité du comité « fiscalité » à intervenir rapidement auprès des médias ;
- Organiser des écoutes collectives des budgets gouvernementaux (fédéral et provincial) et consulter les membres sur le document d'analyse des budgets produit par le comité ;
- Suivre de près le travail de la *Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics* sur la question de la fiscalité ;
- Favoriser une distribution large à la population des outils produits par les regroupements (coalitions) nationaux concernant la fiscalité ;
- Suivre la parution de documents traitant des questions fiscales provenant de différentes organisations ainsi que des gouvernements du Québec et du Canada et de différentes revues ou journaux, etc. ;
- Suivre le travail du Centre canadien de politiques alternatives et analyser leurs propositions d'alternatives budgétaires.

A-6 1^{er} mai

Fête des travailleurs et des travailleuses.

- Maintenir une activité unitaire et originale qui va susciter l'intérêt ;
- Maintenir une priorité sur les luttes actuelles et des activités accessibles aux familles lorsque les activités du 1^{er} mai se déroulent un jour de fin de semaine ;
- Poursuivre le lien avec la quinzaine du commerce équitable et avec les conditions de travail à l'international (en collaboration avec le CSI) ;
- Faire un travail pédagogique pour sensibiliser et informer la population sur la Fête du 1^{er} versus la Fête du travail, avec les outils développés par Illusion Emploi, et inviter les milieux à avoir une présentation/échange sur la question (trousse de formation) ;
- S'assurer que l'activité est accessible pour toutes et pour tous et garder l'esprit festif de la fête ;
- Poursuivre l'inclusion du travail non-rémunéré dans le discours ;
- S'assurer que notre évènement est éco-responsable.

Plan d'action 2015-2016

Solidarité populaire Estrie

B- Représentation / visibilité

- Assurer une représentation et une visibilité de SPE auprès d'organismes ou de comités se préoccupant des mêmes dossiers ou ayant sensiblement les mêmes objectifs que SPE.

B-1 Adhésions à des groupes/regroupements

- CCLCS (membre auxiliaire)
- ATTAC-Québec
- Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics
- Collectif Échec à la guerre
- Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN)
- Pas de démocratie sans voix (représentant régional pour l'instant)

B-2 Activités diverses

- Participer au comité et aux actions du Caucus estrien des groupes en DCD ;
- Participer au Comité régional de la MMF 2015 ;
- Participer à des activités des mouvements sociaux en compatibilité avec les objectifs de SPE (CoCo) ;
- Assurer le suivi des dossiers des programmes sociaux et des services publics pour la région, en lien avec les mouvements sociaux qui portent la même préoccupation.

Plan d'action 2015-2016

Solidarité populaire Estrie

C-Vie associative

- Consolider l'orientation, le membrariat, le fonctionnement et le financement de SPE.

C-1 Membership et fonctionnement

- Travailler à l'augmentation des ressources financières de l'organisme ;
- Prioriser les enjeux entourant la question de la tarification et la privatisation des services publics, tant au fédéral qu'au provincial, par la reconduction du comité PSSP ;
- Effectuer une démarche d'adhésion à SPE auprès de groupes des mouvements sociaux (CoCo) ;
- Susciter la participation réelle des groupes membres à la vie associative, particulièrement auprès des groupes absents aux assemblées et aux activités (CoCo) ;
- Travailler au développement du sentiment d'appartenance des membres à leur regroupement pour favoriser une plus grande implication de ceux-ci aux activités et aux comités de travail ;

C-2 Comités de travail

Note : En vertu des règlements généraux, former deux comités de travail statutaires :

- Comité « 1^{er} mai ».
- Comité « Fiscalité/budget ».
- Former un comité de travail ad hoc pour faire le suivi des dossiers reliés aux programmes sociaux et aux services publics et aux droits humains :
 - **Comité ad hoc « Programmes sociaux et services publics »** ; assurer la réalisation du plan d'action de la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics et les recommandations du comité de l'an dernier.

C-3 Comité de coordination

- Assurer que les postes soient tous comblés ;
- Assurer un minimum d'une rencontre du CoCo aux deux mois ;
- Réaliser l'évaluation de la personne à la coordination tous les ans, le cas échéant, au maximum tous les deux ans.

C-4 Financement

- Effectuer des demandes de financements/subventions/dons notamment auprès des bailleurs de fonds : SACAIS, SPGQ, CPDS (CoCo).